

Maîtrise		Modules de gestion
M02	Économie politique et politique agricole	
Conditions préalables	Le module est ouvert à toute personne s'intéressant à l'économie politique et à la politique agricole et qui bénéficie d'un niveau de compétence équivalant à un brevet fédéral du champ professionnel de l'agriculture ou au brevet fédéral de paysanne/responsable de ménage agricole.	
Compétences	Au terme du module, les candidat·e·s sont capables de : 1. reconnaître et comprendre les structures et marchés agricoles en Suisse, ainsi que contextualiser les développements économiques et politiques pertinents. 2. expliquer les conséquences des décisions politiques ainsi que les effets des mesures étatiques et des instruments de politique agricole et en évaluer les impacts sur l'agriculture aux niveaux national, régional et de l'exploitation. 3. connaître les interdépendances internationales de la Suisse, évaluer les conséquences des développements géopolitiques et des défis mondiaux et en tirer des conclusions pour l'agriculture suisse ainsi que pour sa propre exploitation. 4. analyser et évaluer l'importance et l'utilité des organisations pour sa propre exploitation ainsi que pour la représentation des intérêts en politique agricole. 5. représenter efficacement les intérêts de l'agriculture face à divers acteurs sociétaux et politiques.	
Contenus	– Fondements de l'économie politique : Interdépendances macroéconomiques ; rôle de l'agriculture et de sa propre exploitation. – Structures agricoles de la Suisse : Structures et évolutions en comparaison nationale et régionale – Marchés agricoles et chaînes de valeur ajoutée : Marchés des produits ; chaînes de valeur ajoutée ; interventions étatiques sur les marchés ; commerce extérieur agricole. – Politique économique et interventions étatiques : Objectifs et instruments de politique économique ; effets sur l'agriculture. – Système politique et législation : Législation et processus de décision politique ; rôles et compétences Confédération, cantons et communes. – Politique agricole et instruments : Instruments de politique agricole et effets à tous les niveaux ; mandat constitutionnel (art. 104/104a Cst.) ; multifonctionnalité, externalités, biens publics. – Interdépendances internationales : Développements géopolitiques et conséquences pour l'agriculture suisse. – Acteurs et représentation des intérêts : Partis, associations, organisations de producteurs et de consommateurs ; parties prenantes ; attentes sociétales ; représentation efficace des intérêts.	
Durée	35 heures de cours 25 heures de travail personnel	
Evaluation	Examen oral (préparation et examen de 30 minutes chacun), sur la base des questions connues à l'avance	
Reconnaissance	La compétence certifiée est reconnue en tant que qualification partielle pour l'obtention de la maîtrise fédérale en agriculture et cultures spéciales et du diplôme de paysanne.	
Prestataires	Centres de formation agricole et branches spéciales	
Validité	6 ans dès la réussite du module	
Nombre de points	-	
Remarques		

Objectifs détaillés		
La candidate, le candidat est capable de :		Taxonomie*
1.1	... décrire les interdépendances de l'économie politique et expliquer le rôle de l'agriculture et de sa propre exploitation dans le contexte de l'économie nationale.	C2
1.2	... décrire et expliquer les structures agricoles en Suisse et dans les différentes régions.	C2
1.3	... analyser les évolutions sociétales, macroéconomiques et politiques et en déduire les impacts possibles sur l'agriculture aux niveaux national et régional ainsi que sur sa propre exploitation.	C4
1.4	... positionner stratégiquement les marchés de produits agricoles et les chaînes de valeur ajoutée pertinents pour son exploitation.	C5
2.1	... analyser les interventions étatiques dans l'économie en général et dans l'agriculture en particulier. Expliquer de manière compréhensible les effets de ces interventions dans le contexte des objectifs de politique économique.	C4
2.2	... expliquer la structure de la législation suisse et les mécanismes de la prise de décision politique et évaluer les possibilités de participation politique au niveau national.	C4
2.3	... comprendre le rôle du Parlement, du Conseil fédéral et de l'administration fédérale pour la politique agricole et évaluer les compétences de la Confédération, des cantons et des communes dans la mise en œuvre.	C4
2.4	... analyser les instruments de politique agricole suisse et en évaluer les effets aux niveaux national, régional et sur sa propre exploitation.	C4
2.5	... expliquer les tâches multiples de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire suisses selon les articles constitutionnels 104 et 104a Cst. et justifier ces tâches par les concepts de multifonctionnalité, d'externalités et de biens publics.	C3
2.6	... expliquer les interventions étatiques dans différents marchés agricoles en Suisse et réfléchir à la situation et aux défis du commerce extérieur agricole.	C4
2.7	... présenter le rôle des partis politiques, des associations économiques, des organisations de consommateurs et d'autres parties prenantes d'importance nationale et réfléchir aux différentes attentes envers l'agriculture suisse.	C4
3.1	... analyser la mondialisation et les relations économiques de la Suisse avec d'autres pays et en évaluer les impacts sur la politique agricole suisse.	C4
3.2	... expliquer la construction, les objectifs, les structures et l'organisation de l'UE et évaluer l'importance des relations commerciales de la Suisse avec l'UE.	C4
3.3	... expliquer le commerce international et les accords commerciaux et en évaluer l'importance pour l'économie suisse et en particulier pour l'agriculture et sa propre exploitation.	C4
4.1	... analyser la structure, les objectifs et les activités d'une organisation paysanne, en déduire l'efficacité et l'importance pour l'agriculture et pour sa propre exploitation.	C5
4.2	... expliquer les tâches et l'importance des organisations de producteurs et des interprofessions pour les branches d'activité importantes.	C4
5.1	... décrire différentes formes de représentation des intérêts agricoles aux niveaux national et régional et en évaluer l'efficacité.	C4

5.2	... analyser des thèmes de politique agricole, représenter de manière argumentée les intérêts de l'agriculture face aux groupes de l'économie, de la politique et de la société, et évaluer de manière réfléchie les conséquences possibles.	C5
-----	--	----

* Niveau taxonomique selon Bloom